

Les obligations de l'élève dans son rapport à la scène en Musique

(Actions de diffusion organisées par le CRR / Travaux de création / Pratique de spectateur...)

MUSIQUE : Les obligations minimums de l'élève en fonction de son parcours	Divers parcours (Hors Coursus) <i>Découverte, culture, Ou pratique accompagnée</i>	Parcours de formation (Cursus)			
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	COP et prépa COP
Présentation ou prestation collective (nombre/an)	1 (sauf parcours découverte et culture)	Années 1 et 2 : 1 Années 3 et + : 2	3	4	4
Prestation individuelle (nombre/an) <i>(ou en petit groupe pour les musiques jazz et traditionnelles)</i>	/	1	2	2	4
Travail de création (nombre dans le cycle) <i>(individuel ou collectif à partir de l'imaginaire de l'élève)</i>	/	/	1	1	2
Pratique de spectateur <i>(nombre de concerts ou spectacles /an à choisir dans la saison du conservatoire ou des lieux de diffusion de l'île)</i>	2 (3 pour le parcours culture)	3	3	4	6